



Zone de défense Sud-Est

Lyon, le 13 décembre 2018

OPERATION SENTINELLE

Les soldats seront en patrouille pendant les fêtes

« Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu ».

Ce premier article du « Code du Soldat » ne fait pas exception aux fêtes de fin d'année. Déployés en quelques heures, les soldats de l'opération SENTINELLE assureront la protection des français tout au long des festivités.

A la suite de l'attaque du 11 décembre 2018 à Strasbourg, le dispositif l'opération SENTINELLE a été renforcé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, comme partout en France.

C'est en quelques heures que plusieurs dizaines de militaires ont été mobilisés afin de renforcer les effectifs déjà en place pour l'opération SENTINELLE. Une fois leurs équipements spécifiques perçus, ils ont été déployés dans les lieux d'affluence de la région, sous les ordres de l'état-major de zone de défense (EMZD) de Lyon.

Pendant quelques semaines, les unités de renfort patrouilleront aux côtés des unités « socle » pour permettre aux français de continuer à profiter des marchés de Noël et de passer les fêtes en toute sérénité.

Le militaire s'engage pour la protection de la France et des français. Cet engagement, sans limite, constitue la singularité de son métier. Les soldats passeront les fêtes de fin d'année en service et au service de la Nation qu'ils défendent.

BANDES ELEMENTS ET PHOTOS DISPONIBLES SUR DEMANDE

>> L'opération SENTINELLE

Lancée à la suite des attentats de janvier 2015, l'opération SENTINELLE est une opération militaire de lutte contre le terrorisme visant à renforcer la protection des Français, avec des moyens militaires (humains et matériels) mettant en œuvre des savoir-faire militaires, aux côtés et en complément des forces de sécurité intérieure. Disposant d'un mode d'action dynamique, les militaires s'adaptent et se coordonnent pour se déployer là où la menace est présente, dans le cadre d'un dialogue civilo-militaire accru à tous les niveaux qui permet d'ajuster le dispositif aux besoins de protection du moment.

COMMUNIQUE DE PRESSE

